

Délibération du Conseil d'Administration N°2023-107-4
Séance du 1^{er} juin 2023

**Recrutement et renouvellement des maîtres de conférences associés
pour la rentrée 2023-2024**

Vu l'article 8 du décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture,

Vu les relevés d'avis du CPS-FR du 25 mai 2023,

Le conseil d'administration

DELIBERE

Article I.

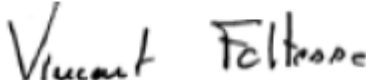
Le recrutement et le renouvellement des maîtres de conférences associés et des enseignants contractuels pour la rentrée 2023-2024 se feront selon la répartition proposée dans le tableau annexé.

Article II.

La présente délibération est transmise au ministère de la culture et entre en vigueur 15 jours après sa réception, sous réserve qu'il n'y soit pas fait opposition dans ce délai.
Elle est publiée sur le site internet de l'ENSAP Bordeaux, dans l'espace dédié aux actes à caractère réglementaire.

Le président du conseil d'administration

Vincent FELTESSE



Recrutement et renouvellement maîtres de conférences associés 2023 - 2024					
Renouvellement à compter du 1/9/2023					
STATUT	Champ de recrutement		Quotité	ETP	Avis du CPS/FR
MCFA-R	D1		100%	1	Favorable
MCFA- R	SHSA		100%	1,00	Favorable
MCFA-R	STA		50%	0,50	Favorable
MCFA-R	STA		50%	0,50	Favorable
MCFA-R	TPCAU		50%	0,50	Favorable
MCFA	TPCAU		50%	0,50	Favorable
MCFA	TPCAU		100%	1	Favorable
MCFA	TPCAU		100%	1	Favorable
MCFA	TPCAU		100%	1	Favorable
MCFA	TPCAU		100%	1	Favorable
MCFA	TPCAU		100%	1	Favorable
MCFA- R	VT-UPU		50%	0,50	Favorable
MCFA- R	VT-UPU		50%	0,50	Favorable

Recrutement à compter du 1/9/2023					
STATUT	Champ de recrutement	profil attendu	Quotité	ETP	Avis du CPS/FR
MCFA	ATR		100%	1	Favorable
MCFA	ATR		100%	1	Favorable
MCFA	ATR		100%	1	Favorable
MCFA-R	STA		50%	0,50	Favorable
MCFA-R	HCA		50%	0,50	Favorable
MCFA	D1	paysagiste praticien	50%	0,50	Favorable
MCFA-R	D4	morphogeographie et SIG	50%	0,50	Favorable
MCFA -R	D3	science et technique du vivant	50%	0,50	Favorable
MCFA-R	D1	paysagiste maitrise d'ouvrage et réglementation	50%	0,50	Favorable
CDD	D1	architecte paysagiste concepteur praticien	160h	0,50	Favorable
CDD	D3	science et technique du vivant	160h	0,50	Favorable
CDD	TPCAU		220h	0,69	Favorable